

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les pompiers vous apprennent les gestes qui sauvent

**Saint-Denis, le 5 février 2015** - Le SDIS 974 indique, conformément aux directives nationales du ministère de l'intérieur faisant suite aux attentats de Paris en 2015, son engagement total, au même titre que l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Education nationale, dans le dispositif qui consiste à sensibiliser gratuitement le plus grand nombre possible de personnes aux gestes utiles de premiers secours et aux comportements qui sauvent, au cours de 4 samedis du mois de février 2016.

#### Etre capable de gérer la première minute, sauve des vies

« Pour convaincre chaque citoyen de suivre cette formation, je lui dirais tout simplement que les morts subites font 10 fois plus de décès en France que les accidents de la route et que statistiquement, cela arrivera dans son cercle de proches, familial ou amical » précise le Colonel Patrick Lallemand, Médecin-chef au SDIS 974.

#### L'organisation et le déroulement de ces journées seront articulés de la manière suivante :

-Les sessions se dérouleront directement dans les casernes du département les samedis après-midi selon la planification indiquée sur le tableau joint,

-La durée de **chaque session comportant deux modules est de deux heures :**

-**Module 1** : Alerter – Masser – Défibriller

-**Module 2** : Traiter les hémorragies.

- les horaires retenus sont : **13h30-15h30 et 16h00-18h00**

#### Les sapeurs-pompiers de La Réunion se mobilisent

Le SDIS 974 mobilisera pour ces actions de sensibilisation près d'une cinquantaine de formateurs en secourisme sapeurs-pompiers (des volontaires et des professionnels) issue de l'ensemble des centres d'incendie et de secours du département.

« En connaissant ces premiers gestes réflexes, le jour où un accident se produira, chaque personne pourra agir dès les premières minutes et avoir la possibilité de sauver la vie d'un de ses proches » ajoute le Médecin-chef du SDIS 974.

Ces séances d'initiation organisées sur l'ensemble du territoire français ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur.

Vous souhaitez y participer ou obtenir de plus amples informations sur l'organisation de ces sessions de formation gratuite :

***-rendez-vous directement dans la caserne de votre commune***

***-sur notre site internet [www.sdis974.re](http://www.sdis974.re)***

***-envoyer votre demande par email à [communication@sdis974.re](mailto:communication@sdis974.re)***



**Contact presse :**

Norman INGAR – 0692 75 88 75 – [norman.ingar@sdis974.re](mailto:norman.ingar@sdis974.re)